



Bulletin de participation (Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée)

Date limite d'inscription **le 26 février 2024**

L'association Gaspart organise une exposition à la salle Alain Le Meur à l'Espace Culturel de l'E. Leclerc Lagord, **du lundi 4 au samedi 30 mars 2023 de 10h à 19h00.**

Il n'y a pas de thème particulier pour cette exposition.

L'exposition est réservée aux adhérents de l'association Gaspart. L'exposition est ouverte à toute discipline : peinture, dessin, gravure, sculpture, photographie... Les œuvres jugées à caractère choquant ne pourront être exposées. L'association se réserve le droit de choisir les artistes exposés. Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée.

L'installation se déroulera de 9h00 à 11h00 le lundi 4 mars. Les crochets et les cimaises sont fournis par l'association. L'ouverture au public se fera le lundi 4 mars à 11h00. La désinstallation aura lieu le samedi 30 mars à 17h00. Il est interdit de décrocher avant cette date.

L'installation, l'exposition et la désinstallation devront se faire dans le respect des consignes sanitaires susceptibles d'être modifiées d'ici là.

Nom et prénom.....

Pseudo d'artiste.....

Type d'œuvres exposées.....

N° Siret.....

N° de téléphone.....

La surface linéaire pour chaque artiste sera de 2 mètres linéaires (correspondant à 2 faces de panneau).

La participation aux frais est fixée à 30 euros.

En tant qu'artiste exposant, je m'engage à tenir une permanence d'au moins une matinée ou une après-midi. Je certifie être l'auteur unique des œuvres exposées. Je cède mes droits de représentation et d'exploitation de l'image de mes œuvres pour toute la durée de l'exposition et les suites qui en découlent, sans aucune contrepartie. L'association Gaspart décline toute responsabilité concernant les œuvres exposées en cas de perte, de vol ou de dégradation. L'exposition pourra être annulée si les consignes sanitaires le préconisent.

Date :

Signature :